



# Reporting Mensuel

Au 31 janvier 2023

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



## FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

### 1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

### 2. COMMENTAIRE DE GESTION

**Améliorer la performance énergétique des bâtiments : une orientation majeure de la législation européenne et une thématique essentielle pour S.YTIC**

Dans un contexte de marché favorable marqué par un ralentissement de l'inflation supérieur aux attentes et un assouplissement progressif anticipé par les marchés des politiques des Banques Centrales, votre fonds a progressé de 5,9 %\* en janvier (part P) sous l'effet en particulier des bonnes progressions des participations en Alstom, Saint Gobain et Veolia Environnement.

Le 9 février prochain, le Parlement européen se prononcera en Commission sur une nouvelle impulsion à donner à la Directive européenne sur la performance énergétique des immeubles.

Elle prévoit que 75 % des immeubles devront avoir fait l'objet d'investissements complémentaires en ce sens d'ici à 2050 pour des montants massifs partagés par les investisseurs privés et les Gouvernements. C'est ainsi qu'en Allemagne, les coûts additionnels pourraient représenter 576 Mds€ d'ici à 2033 (Estimations FAGHREC). De même, en Italie pour les seuls logements, le montant à financer pourrait atteindre 400 Mds€ (estimations ANCE)

L'objectif serait que l'ensemble des immeubles en Europe atteigne la neutralité carbone d'ici à 2050. Si l'on prend en compte que l'immobilier représente 40% de la consommation d'énergie et 36 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union Européenne (données EU), cette proposition est une étape clef de l'engagement européen d'abaissement des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030.

L'ambition européenne favorisera à coup sûr le développement d'activités animées par des acteurs privés. La thématique de la rénovation énergétique des bâtiments et du développement de bâtiments intelligents représente ainsi 13 % de l'exposition de votre fonds. Elle est présente au travers de nos investissements en Saint Gobain, Rockwool (isolation des bâtiments) et Schneider (bâtiment intelligent : gestion des données énergétiques, bâtiment connecté, Gestion de l'énergie) Sur le mois de janvier, la note ESG du fonds S.YTIC est restée stable à 27%

\* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Laurent Saint Aubin

Achévé de rédiger le 07/02/2023

### 3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS\*

Au 31 janvier 2023 | Base 100 au 23 mars 2018



\* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



**Laurent Saint Aubin**  
Gérant de S.YTIC  
Directeur de la Gestion Actions

### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS	
Gérant	Laurent Saint Aubin	
Date de création	Mars 2018	
Nature juridique	FCP	
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne	
Sous-classe d'actifs	Thématique	
Indice de référence	STOXX Europe 600	
Horizon de placement	> 5 ans	
Échelle de risque	1	2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui	
Éligible PEA	Oui	

### ANALYSE DE LA PERFORMANCE\*

Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	-8,2 %	-7,1 %	-6,8 %	-0,8 %
Volatilité	19,1 %	19,1 %	19,1 %	18,0 %
Ratio de Sharpe	-0,44	-0,38	-0,37	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,5 %	7,5 %	7,5 %	n.d.
Alpha	-7,4 %	-6,3 %	-6,0 %	n.d.
Bêta	0,98	0,98	0,98	n.d.

\* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

**AVERTISSEMENT - RISQUE :** Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

## 4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS<sup>(3)</sup>

	Depuis l'origine <sup>(1)</sup>	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Juin 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part GI	+26,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-19,9 %	+6,1 %													+6,1 %
Indice	+32,9 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %													+6,7 %
VL (€)	1 000,00	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 188,97	1 261,11													1 261,11

	Depuis l'origine <sup>(2)</sup>	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Juin 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part I	+27,0 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-20,1 %	+6,0 %													+6,0 %
Indice	+39,8 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %													+6,7 %
VL (€)	1 000,00	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 197,79	1 270,08													1 270,08

	Depuis l'origine <sup>(1)</sup>	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Juin 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part P	+16,1 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-21,0 %	+5,9 %													+5,9 %
Indice	+32,9 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %													+6,7 %
VL (€)	100,00	108,90	118,84	138,71	109,56	116,06													116,06

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

### PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 31 JANVIER 2023

	Fonds
Spie	6,37 %
Edenred	4,89 %
Veolia	4,79 %
Saint-Gobain	4,53 %
Verallia	4,51 %
Alstom	4,26 %
Schneider Electric	4,07 %
Tomra Systems	3,48 %
Eiffage	3,45 %
Assa Abloy	3,13 %

### DONNÉES DE L'OPCVM AU 31 JANVIER 2023

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	19 951,365	3 496,05	14 893,018
Valeur liquidative	116,06	1 270,08	1 261,11
Actif net		25 537 780	

## 5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 JANVIER 2023

Devises (y compris cash)	Secteurs <sup>(1)</sup>	Géographique <sup>(1)</sup>
Euro	84 % Biens et services industriels	43 % France 25 %
Couronne norvégienne	6 % Services aux collectivités	18 % Etats-Unis 11 %
Livre Sterling	3 % Constructions et Matériaux	14 % Allemagne 8 %
Couronne suédoise	3 % Technologie	9 % Espagne 8 %
Autres	4 % Autres	15 % Autres <sup>(2)</sup> 49 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), le Pays-Bas (4 %), le Brésil (4 %), l'Italie (6 %) et la Belgique (2 %).

## 6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

\* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

\*\* 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».



Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

### NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

Gouvernance	32 %
Social	27 %
Environnement	20 %
Profil de risque ESG	27 %

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

### LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

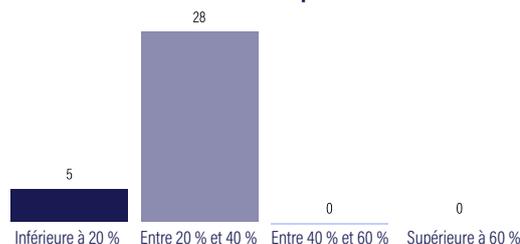
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Halma	14 %	10 %	10 %	12 %
Adevinta	22 %	15 %	6 %	15 %
Aena	13%	-3%	26%	12%
High co	21 %	22 %	13 %	19 %

### LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

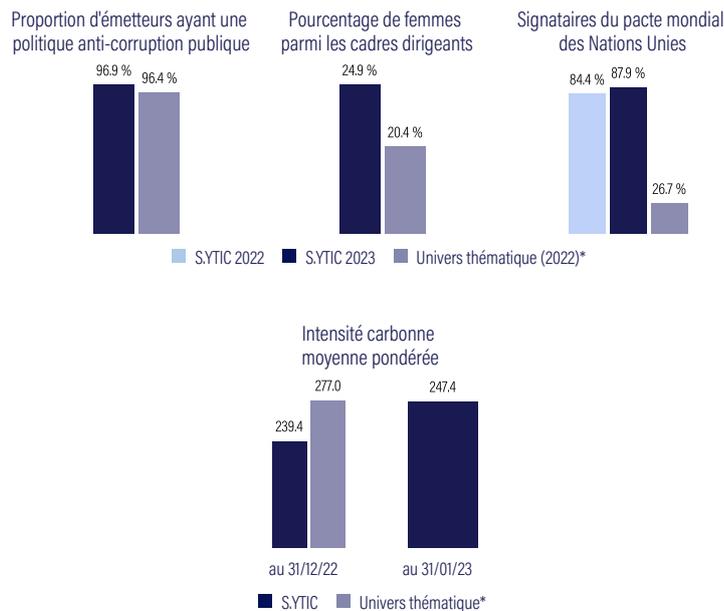
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Infrastruttura wireless italianae	48 %	36 %	23 %	37 %
Veolia	40 %	33 %	34 %	36 %
Spie	37 %	45 %	26 %	36 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %

# Reporting ESG

## Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



## Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

\* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 2 944 valeurs au 30/12/2022. Le taux de couverture de l'univers est de 91,9 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 72,3 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 85,2 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

## Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/01/2023. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en février 2023. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - [www.sofidy.com](http://www.sofidy.com)



**SOFIDY SAS** | Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 | 338 826 332 RCS Évry | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR 03 338 826 332 | 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex | Tél. : 01 69 87 02 00 | Fax : 01 69 87 02 01 | E-mail : [sofidy@sofidy.com](mailto:sofidy@sofidy.com) | [sofidy.com](http://sofidy.com)

